

La mortalité en inquiétante hausse

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5422 - Lundi 12 juillet 2021 - Prix : 10 DA

Ancien président de la CGEA

Habib Yousfi n'est plus



Page 16

Fortes chaleurs et canicule

Attention aux effets sournois d'une déshydratation

Page 3

La vaccination seule planche de salut

Par Mohamed Habili

En elle-même la pandémie conserve dans l'ensemble la même dynamique différenciée qu'avant les campagnes de vaccination en cours maintenant sur tous les continents. C'est ainsi qu'elle se propage toujours plus vite en Occident, en Amérique du Sud et en Inde, que dans le reste du monde. L'Afrique et l'Asie continuent d'être les moins touchées par elle. L'entrée en lice de la vaccination a néanmoins changé la donne. Aujourd'hui les pays qui se tirent le mieux, à condition de mettre de côté ceux où la pandémie n'a jamais réellement pris, dont plusieurs de ce genre sur le continent africain, sont ceux où la campagne de vaccination est la plus avancée. Ce qui est de nature à inquiéter, ou au contraire à rassurer, tend à se mesurer non plus en termes de nouvelles contaminations et de décès quotidiens, mais en fonction de l'état d'avancement de la vaccination. A plus de 800 nouveaux cas, et une dizaine de décès par jour, avec cependant une légère tendance à la hausse de ce deuxième chiffre, l'Algérie n'est toujours pas en butte à une épidémie en train d'échapper à son contrôle. La Tunisie est dans une situation dix plus fois plus mauvaise, sans être pour autant catastrophique, encore que le mot ait été prononcé, seulement pour être aussitôt démenti. Aujourd'hui, plus personne ne cherche à enrayer une recrudescence par du confinement et des restrictions impactant lourdement la vie économique.

Suite en page 3

Appelé à agir sur plusieurs fronts

Du pain sur la planche pour le gouvernement



Ph/D. R.

Le nouveau gouvernement est appelé à gérer des dossiers difficiles dans une conjoncture exceptionnelle. L'exécutif chapeauté par Aymen Benabderrahmane est essentiellement attendu sur deux fronts, l'un économique, l'autre social.

Page 2

Covid-19/Ministère

Le code-barres du vaccin disponible les prochains mois sur la plateforme numérique

Page 3

Le club algérien rate sa finale face au Raja de Casablanca (2-1)

La JS Kabylie revient bredouille de Cotonou

Page 15

Appelé à agir sur plusieurs fronts

Du pain sur la planche pour le gouvernement

Le nouveau gouvernement est appelé à gérer des dossiers difficiles dans une conjoncture exceptionnelle. L'exécutif chapeauté par Aymen Benabderrahmane est essentiellement attendu sur deux fronts, l'un économique, l'autre social.

Par Aomar Fekrache

Gérer les équilibres financiers tout en répondant aux exigences d'ordre social est l'équation à résoudre. Malgré la hausse relative des prix du baril et les efforts consentis pour baisser la facture d'importation et augmenter les exportations, la situation financière du pays demeure fragile. Le Premier ministre (actuellement confiné pour une semaine), qui dirige également le ministère des Finances, pourrait assurer, de par sa double casquette, une meilleure gestion financière et faire des arbitrages adéquats. Mais cela ne saurait suffire sans que les conditions d'un décollage de l'appareil économique ne soient mises en place. Améliorer le climat des affaires et parvenir à attirer des IDE nécessite la conjugaison des efforts de différents départements. Les ministres de l'Industrie, celui de l'Energie et des Mines ainsi que le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations auront certainement du pain sur la planche. L'exploitation dans les meilleurs délais des ressources minières dont regorge le pays, lutter efficacement contre la bureaucratie qui freine les investissements et découra-

ge les exportateurs, devraient constituer une urgence. Le débat sur la nécessité de ne plus compter sur le baril de pétrole est tranché et l'heure est à la diversification de l'économie pour assurer l'autosuffisance et renflouer les caisses de l'Etat en comptant sur des secteurs porteurs tels que l'Agriculture et le Tourisme. Deux secteurs à grandes potentialités mais qui souffrent d'un retard et d'un désintérêt chronique. Hormis l'aspect économique, le gouvernement Benabderrahmane doit aussi répondre à des revendications de plus en plus pressantes, liées notamment au front social, à l'emploi et au logement. Si les syndicats ont mis en veilleuse leurs revendications, en raison des vacances d'été, il faudrait toutefois s'attendre, à la rentrée prochaine, à une nouvelle levée de boucliers, pour notamment des augmentations de salaires, justifiées par une érosion continue du pouvoir d'achat des travailleurs. La problématique du chômage aggravée par la crise sanitaire n'est pas pour rendre les choses faciles à l'exécutif, censé avoir un plan, à court et moyen terme, pour caser des milliers de jeunes diplômés ou non, qui arrivent chaque année sur le marché du travail. L'autre secteur à ne pas perdre de vue et qui laisse des milliers



Ph/D. R.

d'Algériens sur le qui-vive est celui de l'Habitat. Des milliers de logements sont en construction ou en attente de lancement pour des citoyens qui attendent, depuis des années, un toit décent. Malgré la crise, les projets de logements permettent la création de milliers de postes d'emploi et de recaser des familles mal logées et tenaillées par de longues années de location à des prix prohibitifs. Tout compte fait, le gouvernement est

censé d'un côté se montrer réaliste et pragmatique et de l'autre savoir répondre et prendre en

charge des lacunes qui compliquent davantage la vie du simple citoyen.

A. F.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 786 nouveaux cas et 12 décès

L'Algérie a enregistré 12 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de moins que le bilan d'hier (13), portant à 3 836 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 786 cas, soit 27 cas de moins par rapport au bilan d'hier (813), pour atteindre, au total, 146 082 cas confirmés.

R. N.

Accidents de la route

La mortalité en inquiétante hausse

La Délégation nationale à la sécurité routière a tiré la sonnette d'alarme sur l'augmentation des accidents de la circulation au cours des six premiers mois de 2021, révélant une augmentation de 42 %, soit l'équivalent de 10 morts par jour. La Délégation relève un lourd bilan de 1 292 morts en six mois. «Les accidents de la circulation ont augmenté de manière inquiétante au cours des six premiers mois de 2021, à un rythme de 10 morts et 100 blessés par jour, ce qui est un lourd tribut, représentant une augmentation de 42 % par rapport aux dernières années», fera savoir Fatima Khalaf, chargée de la communication de la Délégation, précisant que la moitié des victimes avaient moins de 29 ans.

L'invité de la Chaîne 1 de la Radio nationale a indiqué que l'Algérie a enregistré, de 2015 à 2020, près de 5 000 morts, avec une baisse du taux d'accidents de la circulation. Mais le chiffre de décès repart à la hausse en 2021. Encore une fois, le facteur humain est le premier responsable de l'hécatombe sur les routes. Il faut dire aussi que l'état des véhicules et des routes demeurent un vecteur potentiel des accidents de la circulation dans notre pays.

Pour faire face à cette situation inquiétante, Fatima Khalaf fera savoir qu'un comité mixte entre le ministère de l'Intérieur, des représentants de la Délégation à la sécurité routière ainsi que les différents secteurs ministériels actifs, prépare une étude approfondie pour

développer une plateforme numérique pour les conducteurs, les infractions et les accidents. Elle a révélé un projet de loi visant à réexaminer le code de la route actuel, en durcissant les sanctions pour certaines infractions et en les criminalisant, proposant une peine de prison au lieu d'une amende financière. Elle a fait état également d'un projet de loi visant à inclure l'éducation routière dans les trois cycles de l'Education dans les années à venir.

En dépit des efforts fournis par l'Etat, la situation de la sécurité routière n'a pas eu le résultat escompté, eu égard au nombre croissant des accidents de la route et leur gravité.

Un autre drame à Ghardaïa

Les poids lourds sèment la terreur sur les routes, causant quotidiennement des dégâts matériels et humains. Ces engins de la mort laissent souvent après leur passage deuil et consternation et les exemples ne manquent pas ces derniers temps. En moins de 48h, plusieurs accidents les impliquant sont survenus dans plusieurs wilayas du pays. Le bilan est lourd. Plusieurs morts et blessés sont à déplorer.

Après les terribles accidents de Constantine et Bordj Badji Mokhtar, qui ont fait 27 victimes, un autre sinistre de la route s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche dans la vallée du M'zab, faisant 9 morts et 32 blessés.

Selon les services de la Protection civi-

le qui a dépêché sur place ses équipes de secouristes, le sinistre s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche à une cinquantaine de km de la ville de Ghardaïa, plus exactement sur le tronçon de la route de contournement de la vallée du M'zab, sur la route nationale N.1. Là encore, l'accident s'est produit entre un bus de transport de voyageurs, effectuant la liaison El Menea - Alger, et un véhicule lourd, un camion de transport de passagers.

Le conducteur du camion-remorque placé en garde à vue

Vendredi soir, un tragique accident de la circulation qui a eu lieu au lieu-dit Oued Ouarzeg, dans la commune de Beni H'midene sur la RN 27 reliant les wilayas de Constantine et Jijel, a fait 18 morts (11 femmes, 6 enfants et un homme) et 11 blessés, selon un bilan de la Gendarmerie nationale.

Le conducteur du camion-remorque, auteur de cet accident mortel, a été placé en garde à vue en attendant le parachèvement de l'enquête préliminaire et la présentation des parties devant le tribunal de Zighoud Youcef.

Le conducteur du camion-remorque chargé de gravier, venant de Constantine et allant vers Jijel, a perdu le contrôle de son véhicule qui roulait à grande vitesse suite à l'arrêt du système de freinage, et est entré en collision avec un bus de transport de voyageurs qui allait de Jijel

vers Constantine, selon la même source.

Dans la même journée à Bordj Badji Mokhtar, une collision entre un véhicule 4x4 et un camion a fait 9 morts et plusieurs blessés.

Toujours dans la même journée, une personne est décédée et 4 autres ont été blessées dans une collision entre un bus de transport de voyageurs desservant la ligne Chlef-Tamanrasset, survenue samedi au lieu-dit Sidi Khalfallah, situé à 10 km de la commune d'Aïn Dheb, dans la wilaya de Tiaret.

«Les chiffres des accidents nous laissent sans voix»

Rachid Ghazali, sous-directeur de la prévention et de la sécurité routière, à la DGSN, regrette les accidents de Constantine, Bordj Badji Mokhtar et Ghardaïa. «Ce week-end est parmi les bilans les plus lourds jamais enregistrés, ce sont des chiffres qui nous laissent sans voix», a-t-il commenté. Face à cette situation, le sous-directeur de la prévention et de la sécurité routière à la DGSN estime que des mesures urgentes doivent être prises pour protéger la population.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3, il a indiqué que les chiffres de contamination au coronavirus et des victimes des accidents de la route sont en croissance inquiétante, précisant que ces derniers temps «on a constaté un relâchement de certains citoyens, notamment après l'ouverture des lieux publics».

Louisa Ait Ramdane

Fortes chaleurs et canicule

Attention aux effets sournois d'une déshydratation

■ Depuis quelques jours, les températures dépassent les 40 degrés. Il fait chaud, même très chaud sur l'ensemble des wilayas du pays. Cette vague de chaleur est accablante, insupportable en ce mois de juillet.

Par Meriem Benchaouia

Quotidiennement, l'Office national de la météorologie publie quasiment le même bulletin spécial : une chaleur caniculaire avec des températures dépassant localement 44 et 48 degrés affecte plusieurs wilayas de l'est et du sud du pays. Il est connu que la canicule met en difficulté, et même en danger parfois, l'organisme humain. C'est pourquoi, il est impératif de se protéger, notamment pour la population la plus vulnérable, constituée d'enfants en bas âge, personnes âgées et malades chroniques. Les médecins n'arrêtent pas de mettre en garde contre les effets de cette chaleur suffocante sur la santé et conseillent aux gens de prendre plusieurs précautions comme d'éviter de sortir aux heures les plus chaudes et de rester à l'ombre, à l'abri d'une exposition prolongée au soleil, de boire de l'eau de façon régulière pour s'hydrater, en évitant les boissons très sucrées. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils paraissent insignifiants. A cet effet, une campagne de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à la canicule a été lancée par la Protection civile qui appelle les citoyens au respect strict des consignes de prévention. «Suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, la

Ph.D.R.



Direction générale de la Protection civile lance une campagne de prévention et de sensibilisation sur les risques liés à cette canicule et invite les citoyens au respect strict des consignes de prévention», a indiqué un communiqué de la Protection civile, rendu public hier. La Protection civile appelle les citoyens à ne pas s'exposer au soleil, en particulier les personnes âgées, celles atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants, à fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil et à les ouvrir la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur. Elle conseille aussi les citoyens à provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure, à se rafraîchir régulièrement en prenant des douches ou à

l'aide d'un brumisateur, ou mouiller son corps et se ventiler. Il s'agit également d'éviter les endroits confinés, baisser ou éteindre les lumières électriques et éviter de se déplacer pendant cette période, sauf en cas de nécessité. La Protection civile recommande, en outre, de se déplacer tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, à rester à l'ombre dans la mesure du possible et à ne pas s'exposer en plein soleil. «Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (en coton) et amples, de préférence de couleur claire», conseille-telle, invitant à penser à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades) en leur proposant régulièrement de l'eau, tout en recommandant aux conducteurs n'ayant

pas l'air conditionné dans leur véhicule, d'éviter d'effectuer des longs trajets au cours de la journée et de les programmer en soirée ou la nuit. Les citoyens sont appelés également à rester dans les endroits frais et à l'ombre, et à ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule. Par ailleurs, la Protection civile appelle à ne pas se baigner au niveau des réserves d'eau (barrage, retenue collinaire, mare d'eau et bassin d'eau) et à ne pas fréquenter les plages interdites à la baignade. A toutes fins utiles, la direction générale de la Protection civile met à la disposition des citoyens le numéro vert 1021 et le numéro d'urgence le 14, les invitant, lors de leurs appels, à préciser l'adresse exacte et la nature de l'accident pour une prise en charge rapide et efficace. M. B.

Covid-19/Ministère

Le code-barres du vaccin disponible les prochains mois sur la plateforme numérique

Le ministre de la Santé, P' Abderrahmane Benbouzid, a annoncé que le code-barres (QR code) du vaccin contre le Covid-19 sera disponible, au cours des quelques prochains mois, sur la plateforme numérique des vaccins élaborée par le ministère.

Invité samedi soir à la Télévision publique pour expliquer la nouvelle stratégie du ministère de la Santé pour inciter les citoyens à se faire vacciner, M. Benbouzid a affirmé que «dans les quelques prochains mois, le code-barres (QR code) qui prouve que le concerné a bien reçu le vaccin (anti-Covid) sera disponible sur la plateforme numérique du ministère dédiée à cet effet. Le code-barres en question sera inclus sur la carte de vaccination, pour permettre

au citoyen de le présenter lors des différentes activités organisées, afin de réduire la propagation du Covid-19».

Concernant la situation épidémiologique, qui a connu une tendance haussière du nombre des cas ces derniers jours et une pénurie de lits dans certaines wilayas, le ministre a indiqué que la question «ne se pose pas en termes de nombre de lits, mais le véritable problème réside désormais dans la difficulté de répondre aux besoins en oxygène du nombre croissant des personnes atteintes», soulignant «l'urgence d'une étude sur cette situation pour y remédier».

Concernant l'élargissement de l'opération de vaccination pour toucher de larges franges de la société, le premier responsable du secteur a appelé tous

les citoyens à adhérer à cette opération, pour laquelle les pouvoirs publics ont mobilisé tous les moyens, en ouvrant les établissements de proximité et des espaces au niveau des places publiques et en mettant en place des équipes mobiles dans des zones enclavées et d'autres dans des mosquées, insistant sur «la disponibilité des vaccins pour tous».

Par ailleurs, P' Benbouzid a rassuré les citoyens quant à l'efficacité de tous les vaccins acquis par l'Algérie, soulignant qu'«aucun effet secondaire dangereux de ces vaccins n'a été enregistré chez ceux ayant bénéficié de cette opération, selon les résultats du Centre national de la veille pharmaceutique».

Le ministre a mis en garde contre les rassemblements et les

mariages qui risquent, a-t-il dit, d'«aggraver la situation durant cette conjoncture très délicate», en raison de l'apparition d'une nouvelle vague, invitant les citoyens à se faire vacciner et à éviter les visites familiales durant l'Aïd el Adha, outre le respect des gestes barrières, à savoir : le port obligatoire de masques, l'hygiène et le lavage des mains et la distanciation physique, des gestes simples mais très importants pour endiguer la propagation du virus.

Selon P' Benbouzid, l'objectif du lancement d'une large campagne d'information et de communication pour encourager les citoyens à se faire vacciner ne se limite pas à la lutte contre cette situation mais également à mettre fin à certaines idées reçues erronées circulant sur les

LA QUESTION DU JOUR

La vaccination seule planche de salut

Suite de la page une

La bonne réponse, d'ailleurs la seule possible, c'est l'accélération de la campagne de vaccination. Deux obstacles sont à même de la ralentir : le manque de vaccins et la réticence, plus ou moins répandue suivant les cas, à le prendre. Au point où en sont les choses, on ne sait toujours pas lequel des deux est le plus handicapant. Dans les pays où la campagne est la plus avancée, et où la pénurie de vaccins n'est plus un problème, le ralentissement ne s'explique plus que par la réticence à la vaccination. Plus celle-ci est répandue, plus il est marqué. C'est notamment le cas en France, où pour y remédier il est de plus en plus question de rendre obligatoire la vaccination, une option nettement écartée au début. C'est que le taux de couverture vaccinale à partir duquel l'immunité collective est assurée n'a cessé d'augmenter. Certains l'estiment désormais à 90 % de l'ensemble d'une population. Ce taux n'est encore atteint nulle part. C'est ainsi qu'il est à moins de 50 % en Europe, à ne compter que le taux de population ayant déjà reçu les deux doses prescrites. Il n'en reste pas moins que même à ce stade, la preuve de l'efficacité de la vaccination est faite. Le cas le plus édifiant à cet égard semble être celui de la Grande-Bretagne, l'un des pays parmi les plus atteints par la pandémie, mais qui n'affiche plus maintenant qu'une vingtaine de décès par jour, parfois même moins, bien loin en tout cas des centaines qu'il déploierait quotidiennement auparavant. Nulle part ailleurs la décorrélation entre le nombre de nouveaux cas, qui reste dans ce pays relativement élevé, se chiffrent en dizaines de milliers par jour, et celui de décès n'est aussi nette. Ce qui prouve bien que si la vaccination n'arrête pas la transmission du virus, elle réduit cependant considérablement le nombre des formes graves de la maladie et par suite celui des décès.

M. H.

réseaux sociaux, relevant l'importance de la vaccination en vue de la protection du citoyen contre la propagation du Covid-19 et de la réduction du taux de mortalité en particulier.

De son côté, le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), D' Fawzi Derrar, a fait savoir que le variant «Alpha» est le plus répandu en Algérie, avec un taux de 50 %, soulignant que le variant «Delta», très répandu dans plusieurs pays du monde ces dernières semaines, n'est présent qu'à 2,67 % dans la société algérienne, où 31 cas ont été enregistrés par l'IPA.

Lyes H.

Covid-19 à Béjaïa

Renforcement de la campagne de vaccination

■ L'heure est au renforcement de la campagne de vaccination contre la pandémie de coronavirus à Béjaïa.

Par Hocine Cherfa

«**D**es instructions ont été données au directeur de la santé ainsi qu'aux directeurs des établissements hospitaliers à travers la wilaya en vue de renforcer la campagne de vaccination anti-Covid-19 à travers notamment l'intensification des actions de communication et de sensibilisation et la mobilisation de tous les moyens pour optimiser les conditions d'accueil des citoyens», a indiqué la cellule de communication de la wilaya de Béjaïa dans un post très récent. A ce propos, de nombreux Etablissements de santé de proximité (EPSP) ont lancé depuis deux semaines des campagnes de vaccination en faveur des personnes âgées. Par ailleurs, le directeur de la santé a annoncé que la wilaya de Béjaïa a reçu 50 764 doses de vaccins, tous types confondus, au 30 juin 2021, sachant que 22 172 doses ont été administrées. Dans le même sillage, la direction de la santé va lancer dans les pro-



chains jours une campagne de vaccination au profit du personnel des administrations publiques. Ces campagnes visent à freiner la propagation du Covid-19 et les autres variants.

Pour rappel, une recrudescence des cas de contamination au Covid a été observée ces dernières semaines. Elle est due au non-respect des mesures barrières, dont le port du masque

facial de protection et la distanciation physique. Pour évaluer la situation de la propagation de la pandémie et réagir pour l'endiguer, la cellule de crise de lutte contre la pandémie s'est réunie

PHOT ces derniers jours avec le wali. Il s'agissait d'évaluer la situation pandémique dans la wilaya. «Durant cette rencontre, une série d'instructions ont été données en vue d'intensifier, essentiellement, les campagnes de sensibilisation contre la pandémie et veiller au respect des gestes barrières», a-t-on souligné. A l'occasion, «le directeur de la santé a indiqué que le nombre total des cas actuellement hospitalisés a atteint 154 sujets, dont 23 au niveau de l'EPH de Kherrata, 28 à Aokas, 27 à Amizour (dont deux cas en réanimation), 10 à Sidi-Aïch, 17 à Akbou et 48 au CHU de Béjaïa (dont 8 sont actuellement en réanimation et 1 malade intubé)», ajoute-t-on. Pour rappel, 4 décès avaient enregistré la semaine dernière au CHU de Béjaïa, où 34 malades avaient été hospitalisés. D'autres décès ont également été déplorés un peu partout dans les EPH de la wilaya, alors que la pandémie touche de plus en plus des sujets jeunes notamment à Amizour, nous dit-on.

H. C.

Intoxication alimentaire à Blida Fermeture préventive de deux commerces

La Direction du commerce de la wilaya de Blida a décidé, après l'intoxication alimentaire survenue vendredi soir, de prendre des mesures d'urgence portant fermeture immédiate des deux locaux commerciaux ayant commercialisé le petit-lait à l'origine de cet incident, a fait savoir, samedi, le directeur du commerce par intérim, El Hadi Bouzekar.

Après l'hospitalisation, vendredi soir, de près de 195 cas d'intoxication alimentaire due à la consommation de petit-lait, au niveau de l'hôpital Hassiba-Ben-Bouali, au centre ville et la polyclinique de la cité AADL de la commune de Ouled Yaich, il a été décidé de prendre des mesures d'urgence, dont la fermeture des deux commerces qui ont commercialisé ce produit à Ouled Yaich, a précisé le même responsable.

Il a été procédé également à la destruction de 160 litres de petit-lait retrouvés dans l'un des locaux en question, ainsi qu'au prélèvement d'échantillons pour connaître les raisons de cette empoisonnement.

Le contrôle des deux commerces en question s'est soldé par l'établissement d'un procès-verbal pour non-respect de la chaîne du froid et non observation de l'obligation de contrôle de conformité.

A souligner que l'ensemble des cas hospitalisés ont reçu les soins nécessaires et quitté les établissements de santé.

R. N.

Khenchela /Incendies de forêt

Installation d'une commission pour le recensement des sinistrés

Une commission chargée du recensement des citoyens et des agriculteurs affectés par les incendies de forêt de Tamza, Bouhmama et Chelia, a été installée par les services de la wilaya de Khenchela, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule d'information et de communication de la wilaya.

La décision de constituer cette commission, qui aura pour but de programmer des visites sur le terrain dans les zones ravagées par les incendies de forêt pour recenser les personnes sinistrées, intervient suite à la visite du ministre de l'Intérieur, des Collectivités

locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani, dans la wilaya de Khenchela vendredi dernier, a précisé la même source.

Des mesures ont été prises au profit des habitants des régions affectées par les feux, dont la plus importante consiste à réaliser des puits collectifs au profit des agriculteurs de la zone et leur raccordement au réseau électrique dans les plus brefs délais, a souligné le même document.

Il sera également procédé, a-t-on ajouté, au lancement de

la réalisation d'une pépinière par l'Entreprise régionale de génie rural «Safa-Aurès», avec l'élaboration d'un programme spécial de reboisement auquel participeront tous les secteurs, des acteurs de la société civile, des associations, des comités de quartiers et des citoyens.

La même source a affirmé, à ce propos, que dans le cadre du programme d'urgence visant à répondre aux préoccupations des citoyens vivant dans les zones forestières des communes de Tamza, Bouhmama et Chelia, des instructions ont été données pour entamer la réalisation d'un projet de réhabilitation et de déva-

sement du barrage de Foum El Gueiss, situé dans la commune de Kais, et l'élaboration d'une fiche technique pour étudier et construire le barrage Mellagou dans la localité de Bouhmama.

Pour rappel, les incendies qui se sont déclenchés le 4 juillet en cours ont détruit plus de 2 500 ha de couvert forestier et endommagé des dizaines d'habitants, de vergers de pommiers et des oliviers appartenant aux habitants résidant à proximité des forêts de Tamza, de Chelia et de Bouhmama de la wilaya de Khenchela.

H. Y.

Fédération nationale des travailleurs des forêts

Appel à mettre fin à la «destruction systématique» des ressources forestières

La Fédération nationale des travailleurs des forêts, de l'environnement et de la nature a appelé, samedi, à mettre un terme à la «destruction systématique des ressources forestières nationales», estimant que «ces incendies commandités et prémédités» exigent une révision profonde de la politique de préservation des forêts.

«Nous appelons avec insistance les pouvoirs publics et tous les acteurs à l'impératif d'accorder un intérêt particulier au présent et à l'avenir de la ressource forestière connaissant une destruction systématique et des agressions sans précédent», a indiqué, dans son communiqué, le secrétaire exécutif de cette fédération affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta), plaidant pour «la

préservation et la sécurité des biens et des sources de revenus des habitants près des forêts, en sus de la prise en charge sérieuse et urgente du secteur des forêts».

Pour ce faire, il faut qu'il y ait une volonté aux contours clairs, tout en accordant au secteur une importance particulière sur les plans structurel, professionnel et juridique. Elle a également recommandé la prise de procédures anticipatives nécessaires face à ces incendies menaçant la vie humaine et les biens publics et privés.

Par ailleurs, le secrétariat exécutif de cette fédération a déploré vigoureusement ce scénario annuel marqué par une éclosion simultanée de feux de forêt, relevant, dans ce sens, «un déficit en termes de moyens matériels,

humains et logistiques, outre le manque de tous les outils et les moyens juridiques devant préserver les ressources forestières».

Le syndicat a mis en garde contre l'impact de la recrudescence de ces actes criminels prémédités sur le patrimoine forestier et la menace qui pèse sur «les barrages naturels», citant en particulier «le risque de désertification, les changements climatiques et le déséquilibre des écosystèmes».

«Les incendies prémédités, successifs et systématiques doivent être traités par des moyens exceptionnels, à la faveur d'une révision radicale et profonde de la politique de protection des forêts et son développement dans un cadre participatif global, tenant compte des volets socio-économique et écologique,

conformément aux conventions conclues entre l'administration en tant qu'autorité publique et les parties agissantes parmi les habitants ruraux résidant à proximité des zones forestières, sinon les répercussions seraient graves».

A cette occasion, le syndicat a exprimé «sa reconnaissance et sa grande considération à tous les agents forestiers, de la Protection civile et les éléments de l'Armée nationale populaire et travailleurs saisonniers, bénévoles et solidaires parmi les enfants du peuple qui ont risqué leurs vies, notamment dans la wilaya de Khenchela où les feux ont duré plus de 6 jours, puis les wilayas de Tipasa, Béjaïa, Jijel, Batna et Constantine avec un degré moindre».

Hamid N.

Paris

Prochaine exposition spécifique des produits algériens

■ L'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, a annoncé l'organisation, dès la rentrée sociale prochaine, de la première exposition spécifique des produits algériens à Paris, selon un communiqué de l'ambassade.



Par Salem K.

Cette manifestation économique sera organisée, «si les conditions sanitaires le permettent», en collaboration avec le ministère du Commerce et la Société algérienne des foires et des exportations (Safex), a précisé M. Daoud lors d'une journée d'échange, sous le

thème : «Ma diaspora est magnifique», à l'occasion de la tenue vendredi, au siège de l'ambassade d'Algérie à Paris, de l'Assemblée générale mixte de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie en France (Caci-en-France).

L'objectif de l'événement, a-t-il souligné, est de parvenir à la création d'un hub pour le placement du produit national sur les

marchés français et européen et cibler aussi bien la diaspora algérienne que les citoyens de ces pays. Raison pour laquelle, a précisé l'ambassadeur, «la Caci-en-France est appelée à dépasser le stade de l'Hexagone pour devenir une Caci internationale, s'élargissant ainsi au reste du monde, en concertation avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie d'Alger».

Dans son allocution, l'ambassadeur a tenu également à rappeler les efforts consentis par l'Algérie pour limiter les effets négatifs de la pandémie de Covid-19 et poursuivre la feuille de route tracée pour «le renouveau économique».

Il a, à cet égard, mis en exergue les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la consolidation du processus de redynamisation des secteurs porteurs, à l'instar de l'agriculture, la pêche moderne, l'agroalimentaire, la production pharmaceutique, la transition énergétique et les filières industrielles et minières.

Soulignant l'importance de la dimension humaine en tant que vecteur de raffermissement des relations économiques algéro-françaises, le diplomate algérien s'est dit convaincu que «notre communauté, de par sa vitalité et sa diversité, saura participer largement et qualitativement au développement des projets d'investissement et des opportunités d'affaires».

Au terme de son intervention, M. Daoud a invité les membres

de la Caci-en-France à s'investir pleinement pour la réussite du plan de relance économique 2020-2024 et à contribuer davantage à la promotion des produits algériens à l'international.

Un Rallye automobile spécial Algérie en automne prochain

Présidé par l'ambassadeur d'Algérie à Paris, la journée d'échange «Ma diaspora est magnifique» a été consacrée aux projets initiés par les membres de la Caci-en-France, en vue de promouvoir les échanges bilatéraux entre l'Algérie et la France et renforcer la coopération bilatérale sur la base d'un partenariat gagnant-gagnant.

Cette rencontre qui s'est déroulée dans le sillage de la double commémoration du 59^e anniversaire du recouvrement de l'Indépendance nationale et de la fête de la Jeunesse, a été l'occasion de se recueillir à la mémoire des valeureux martyrs.

Elle a permis également de réitérer la détermination des hautes autorités du pays de mener à terme le processus de réforme visant l'instauration de l'Algérie Nouvelle. A signaler enfin, qu'outre la signature de plusieurs conventions, cette rencontre a permis de présenter le projet d'organisation d'un Rallye automobile spécialement dédié à l'Algérie, proposé par Jean-Louis Schlessler, triple champion du monde du Rallye Paris-Dakar et de la Coupe du Monde des Rallyes-tout-terrain.

Se félicitant d'une telle initiative qui permettra de faire connaître les immenses potentialités touristiques de la destination Algérie, l'ambassadeur Mohamed-Antar Daoud a annoncé l'accord des autorités algériennes pour la tenue de cette première édition du «Rallye Algeria Eco Race», appelée à s'inscrire dans l'agenda des compétitions internationales des sports mécaniques, selon le communiqué. S. K.

France

La filière automobile aura besoin de 17 milliards d'euros pour réussir sa transition écologique

La filière automobile française a estimé à 17 milliards d'euros les investissements à localiser en France dans les cinq ans sur les technologies clés de l'automobile du 21^e siècle dans le cadre de la politique de transition écologique.

Selon la Plateforme filière automobile (PFA), le secteur aura besoin de 17 milliards d'euros pour les investissements à localiser en France dans les cinq ans sur les technologies clés de l'automobile du 21^e siècle, et à 30 % le niveau de soutien public nécessaire. Ce chiffre a été com-

munié à deux jours de la tenue de la réunion du Président français Emmanuel Macron à l'Elysée avec les représentants de la filière automobile.

Un an après la mise en œuvre du plan de relance automobile en mai 2020, le chef de l'Etat français réunira constructeurs, équipementiers, partenaires sociaux et représentants des filières, pour «mobiliser la filière automobile face à l'accélération de la transition écologique et construire, au niveau national et européen, une vision stratégique commune à l'horizon 2030», a précisé, samedi, la Présidence

française. Les discussions devraient porter, selon la même source, sur «un plan détaillé de transition, avec une ambition forte sur les activités d'avenir (batteries, hydrogène, électronique de puissance, logiciels embarqués, bornes de recharge, etc.) et un accompagnement renforcé de l'ensemble de la filière touché par cette transition».

La réunion d'aujourd'hui devrait permettre d'affiner la position de la France quant aux propositions de l'UE sur la fin des moteurs à essence, a indiqué la filière, qui s'attend à un positionnement de la France

pour une fin en 2035.

La Commission européenne doit proposer le 14 juillet de nouvelles réglementations pour réduire à zéro les émissions de CO2 des véhicules neufs afin de lutter contre le changement climatique.

Selon plusieurs sources, elle envisage la suppression complète des émissions automobiles à partir de 2035. Les véhicules électriques à batteries étant les seuls à satisfaire cette exigence, ils deviendraient de facto les seuls autorisés sur le marché du neuf.

Yanis G.

Journée d'étude

Ouverture des travaux sur la promotion de l'intégrité dans le secteur économique

Les travaux de la journée d'étude sur le thème «Promotion de l'intégrité dans le secteur économique», organisée par l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (Onplc), en partenariat avec Sonelgaz, se sont ouverts hier à Alger.

Organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption,

coïncidant avec le 5^e anniversaire de l'adoption par les dirigeants des

Etats africains de la convention de l'Union africaine (UA) de prévention et de lutte contre la corruption, le 11 juillet 2003, sous le slogan «Communautés économiques régionales : acteurs essentiels de la mise en œuvre de la convention africaine de prévention et de lutte contre la corruption».

Cette journée d'étude vise à examiner les voies et moyens de réaliser la transparence dans les

opérations économiques et renforcer la gouvernance.

Plusieurs axes seront examinés durant cette journée portant sur le renforcement de la lutte contre la corruption dans les institutions, ainsi que les lois y afférentes et leurs points forts et faibles. A l'ouverture des travaux, les participants ont affirmé la nécessité de mettre fin aux actes à l'origine de détournement de milliards de dollars de deniers publics et leur transfert vers des destinations inconnues ainsi qu'au gaspillage des efforts du

développement socio-économique dans les pays africains.

Ils ont mis l'accent sur la portée de cette démarche pour améliorer le climat d'affaires et renforcer les investissements à même de créer un climat propice pour hisser le niveau de gestion et accorder la liberté d'initiative aux gestionnaires et réaliser la transparence nécessaire dans la gestion des biens publics.

La lutte contre la corruption implique une coordination étroite entre les différentes institutions concernées et l'association de la

société civile dans cette démarche. De hauts cadres de l'Etat, des représentants du corps diplomatique des pays africains, des organisations internationales représentées en Algérie, des organismes de contrôle et consultatifs nationaux, des représentants des entreprises économiques publiques et privées, des représentants de la société civile, ainsi que des enseignants universitaires prennent part à cette journée d'étude.

R. E.

El Tarf/Réseau routier

Prendre en charge rapidement la question des points noirs

■ Le wali d'El Tarf, Harfouche Benarar, a insisté, samedi à El Kala, sur l'importance d'une prise en charge rapide des «points noirs» signalés sur le réseau routier de la wilaya et appelé à poursuivre les actions de sensibilisation et de prévention routière en cette période estivale.

Par Hatem N.

Visitant une exposition des différents moyens d'intervention routiers, organisée dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation aux accidents de la route, le wali a notamment instruit les différents acteurs à veiller à l'éradication des points noirs survenant sur le réseau routier de cette wilaya frontalière pour éviter les accidents de la circulation, et à miser sur la culture préventive auprès des usagers de la route pour leur permettre de passer un séjour agréable.

Une trentaine de points noirs, dont 20 signalés sur les RN 44, 16, 82 et 84 et six autres au niveau des chemins de wilaya, dont les CW 118 et 105, ont été recensés par les services de la direction locale des travaux publics qui a renforcé, a-t-on affirmé, les actions préventives pour sécuriser les routes et atténuer les risques d'accidents routiers.

Selon les mêmes services, plusieurs actions ont été réalisées dans ce contexte, à travers entre autres, les localités de Ben M'hidi, Zerizer, Bouhadjar, Boutheldja et Ramel El Souk, dans le but d'améliorer la circulation routière au niveau des ronds-points et virages dangereux. Les plaques de signalisation routière, horizontale et verticale, ont été également renforcées à la veille du coup d'envoi de la saison estivale 2021, a ajouté la même source, faisant état de l'installation de divers équipements, dont des balises et des plans lumineux à travers divers points névralgiques.

Le wali a, en outre, donné des instructions pour la prise en charge «immédiate» de travaux de désherbage et de colmatage des routes affaissées au niveau de l'entrée de la ville côtière d'El Kala, destination très prisée par les estivants affluant de divers horizons.

Exprimant son «insatisfaction» au sujet des insuffisances relevées dans cette commune côtière,

le chef de l'exécutif local a aussi donné des instructions au président de l'Assemblée populaire communale afin de procéder à des travaux d'entretien et d'embellissement pour permettre à cette «vitrine de l'Est» de répondre aux attentes de ses nombreux visiteurs.

Le même responsable a également mis l'accent sur l'importance de sensibiliser les estivants afin de faire preuve de prudence et préserver leur vie, en impliquant l'ensemble des partenaires concernés (mosquées, scouts et associations locales spécialisées dans ce domaine).

Des bilans dédiés aux campagnes de sensibilisation contre les accidents de la route et le Covid-19 et ses variants, en sus des missions des auto-écoles, ont été, à cette occasion, présentés par les services sécuritaires, ceux de la Protection civile et des responsables du secteur local des transports qui ont mobilisé, a-t-on noté, l'ensemble des moyens d'intervention et de sensibilisation pour cibler le maximum de citoyens.

Les services de la sûreté de wilaya ont, dans ce contexte,



organisé un circuit d'initiation à la conduite automobile pour les enfants, ravis à souhait de cette opportunité.

Un exercice de simulation consacré à l'évacuation d'un accidenté de la route a clôturé cette journée de sensibilisation

qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne nationale de sensibilisation sur les accidents de la route, placée sous le slogan «Ensemble pour un été sans accidents de la circulation».

Accompagné des autorités locales, le wali s'est rendu, en

outre, à l'hôpital public hospitalier (EPH) d'El Kala pour présenter ses condoléances aux familles de trois jeunes baigneurs, portés disparus vendredi, et qui ont été repêchés samedi au niveau de la plage Messida.

H. N.

Naâma

Hausse de 36 % du nombre des accidents de la circulation

Le nombre des accidents de la circulation dans la wilaya de Naâma a augmenté durant les sept premiers mois de 2021 de 36 % par rapport à la même période de l'année dernière, a-t-on appris auprès du groupement territorial de la Gendarmerie nationale.

Le chargé d'information au groupement, l'adjudant Belagraa Noureddine, a souligné, en exposant le bilan à l'occasion du lancement de la campagne de sensibilisation sur la prévention des accidents de la route portant le slogan «Un été sans accidents», que le nombre d'accidents de la route dans la wilaya a

atteint, les sept premiers mois de l'année en cours, 33 accidents faisant 11 morts et 77 blessés contre 12 accidents causant 7 morts et 19 blessés dans la même période de l'année dernière.

L'élément humain est à la tête des principales causes d'accidents de la circulation avec un taux d'environ 98 %, dus à plusieurs facteurs dont l'excès de vitesse, les manœuvres dangereuses, le non-respect de la distance de sécurité, la fatigue et l'utilisation du téléphone pendant la conduite. Les autres causes incombent à l'état des routes, les conditions climatiques et les

pannes techniques, selon la même source. Par ailleurs, une hausse du nombre de délits de la circulation a été enregistrée avec un taux dépassant 43 % du début de l'année en cours jusqu'à fin juin écoulé par rapport à la même période de 2020, a-t-on fait savoir, signalant que des amendes ont été affligées à 1 013 conducteurs pour infractions au code de la route et aux règles de la sécurité routière et 312 permis de conduire ont été retirés pour excès de vitesse.

A cette campagne de sensibilisation, qui se poursuit à long terme de la saison estivale à Naâma, prennent part en plus de

la Gendarmerie nationale, la Protection civile, la direction de wilaya des transports, la radio locale, les Scouts musulmans algériens, le bureau de wilaya de l'Association nationale de prévention routière et autres acteurs de la société civile. Cette campagne a été lancée par l'organisation d'une exposition conjointe avec les services concernés, mettant en exergue les équipements et moyens modernes utilisés dans la prévention et la sécurité routière, de même qu'un circuit de conduite auto pour enfants au complexe sportif de Naâma dans le cadre de l'éducation routière.

Maya B.

Mostaganem

Recensement de 21 espèces d'oiseaux d'eau dans les zones humides

Plus de 21 espèces d'oiseaux d'eau ont été recensés dans les zones humides dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris, samedi, de la Conservation des forêts.

Le chef de bureau chargé des espèces protégées et des activités de chasse à la conservation, Karim Benharat, a indiqué que l'opération de recensement estival, menée par une équipe de

spécialistes de la Conservation des forêts au mois de juin dernier, a permis de recenser plus de 1 850 oiseaux d'eau en nidification au niveau des zones humides de Kedadra (Fornaka), Kerada (Sidi Ali) et Kramis (Achaacha).

Lors de cette opération technique, 926 paires d'oiseaux ont été recensées, composées de 932 canards léguimiers, 380 mouettes à tête noire, 192 tétas

noirs et 72 flamants roses, a-t-il précisé. Dans les mêmes zones, ont été dénombrées d'autres espèces appartenant à 11 familles dont celle des hérons (héron cendré, petit héron blanc, héron vache, ...), la famille des canards d'eau comme le canard Shahman et le canard commun rouge et autres espèces dont l'ibis, la cigogne, le corbeau d'eau et l'aigle.

Pour rappel, le recensement

hivernal des oiseaux migrateurs dans la wilaya cette année a permis de recenser 3 330 oiseaux d'eau (23 espèces dont certaines rares) découvertes pour la première fois au niveau du lac de Kedadra, dans la commune de Fornaka.

La Conservation des forêts de Mostaganem réalise l'inventaire d'hiver pour surveiller les oiseaux migrateurs et l'inventaire d'été pour dénombrer les oiseaux

nicheurs dans la Mactaa, zone protégée en vertu de la Convention Ramsar, le lac de Kedadra, les zones humides artificielles des barrages de Kerarda et à Oued Kramis, qui disposent de plusieurs caractéristiques naturelles et environnementales permettant le repeuplement de différentes espèces d'oiseaux et d'en faire une station de migration saisonnière.

Mahi Y.

Journées nationales du théâtre engagé à Tissemsilt

Tomber de rideau sur la deuxième édition

■ La deuxième édition des Journées nationales du théâtre engagé de Tissemsilt a été clôturée samedi soir sous les applaudissements et les youyous d'un public nombreux. Les pièces théâtrales, présentées à l'occasion dans la ville de Bordj Bounaâma (wilaya de Tissemsilt), ont obtenu les faveurs du public local, composé essentiellement de jeunes.



PH/D. R.

Par Adéla S.

La salle du Centre culturel de cette ville a, tout au long de cette manifestation culturelle, drainé un public nombreux, formé en majorité de jeunes. Cet événement culturel a, en outre, été marqué par la présence de nombreux représentants d'associations artistiques et culturelles en lien avec le théâtre dans la wilaya de Tissemsilt, à l'instar de l'Association de wilaya des arts et de la culture. Pour sa part, le président du jury, Mounir Boumerdes, a indiqué à la presse que cette manifestation culturelle s'est distinguée par une variété de sujets dramatiques, soulignant que les pièces ont obtenu un franc succès auprès du jeune public.

Ce rendez-vous culturel a également permis la découverte de jeunes comédiens en herbe qui ont subjugué le jury et le public à travers leur jeu de scène, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, cette manifestation culturelle a été marquée par un strict respect du protocole sanitaire de prévention contre le Covid-19, que ce soit par les

troupes participantes ou par le public. Ces journées nationales théâtrales ont vu la reproduction de sept pièces qui ont axé l'essentiel des contenus de leurs œuvres sur les fléaux sociaux et la sensibilisation autour de questions nationales.

La proclamation des résultats et des troupes théâtrales lauréates des prix de «Ouarsenis d'or», «Ouarsenis d'argent» et «Ouarsenis de bronze» et «Sultan» du meilleur comédien et comédienne, ainsi que le prix du Jury, ont été annoncés samedi soir avant le tomber de rideau de la manifestation.

Cet événement culturel, organisé à l'initiative de l'association «Ouarsenis» pour la créativité de la commune de Bordj Bounaâma, en coordination avec la direction culturelle et des arts, dans le cadre de la célébration du 59^e anniversaire de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, a vu la participation de sept troupes théâtrales des wilayas de Tiaret, Tissemsilt, Relizane, Médéa, Oran, Chlef et Sétif.

A. S.

L'exposition «Algérie, le géant oublié» à Nantes

Cinq regards sur l'Algérie moderne

Une exposition photo autour de l'Algérie se déroule actuellement à Nantes (France). Intitulée «Algérie, le géant oublié», elle met en avant les travaux de cinq photographes algériens et français. Youcef Krache, Camille Millerand, Ferhat Bouda, Romain Laurendeau et Sofiane Bakouri proposent cinq reportages autour de l'Algérie moderne. Les trois dernières années vécues

par le pays sont particulièrement mises au devant de l'objectif. L'Espace Cosmopolis de Nantes accueille leurs travaux jusqu'au 18 juillet.

Des œuvres de Sofiane Bakouri sont exposées à cette occasion. Cet artiste est un jeune photographe qui aime à questionner la place de l'artiste et son rôle envers la société. Suite à un diplôme en Génie civil à l'Université de Béjaïa, il pour-

suit une carrière artistique qui connaît le succès. Né en 1987 à Constantine, Youcef Krache est un autre photographe algérien qui participe à cet événement. Il explore, à travers ses photos en noir et blanc, la vitalité de l'urbanisme algérien.

Installé à Francfort, Ferhat Bouda est le troisième photographe algérien qui prend part à cet événement. Il est entre autres lauréat de la bourse Pierre et

Alexandra Boulat en 2016. Né le 17 juin 1983, il est devenu photographe indépendant en 2007. Il collabore régulièrement avec la presse française («Le Monde», «Jeune Afrique», «Télérama»...).

Quant à Romain Laurendeau, il est un photographe indépendant français. Né le 24 mai 1975 à Beaumont, il est lauréat en 2020 de deux World Press Photo.

R. C.

Office national de la culture et de l'information (Onci)

Un nouveau studio dédié aux répétitions musicales ouvert à Alger

Un studio professionnel dédié aux répétitions musicales, mis à la disposition des artistes créateurs par l'Office national de la culture et de l'information (Onci) a été inauguré à Alger, à l'occasion du

59^e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse et baptisé du nom du grand compositeur et regretté Ahmed Malek.

Officiellement ouvert au «Village des artistes», dans la localité de Zeralda (ouest d'Alger), par le directeur général de l'Onci, Abdallah Bougandoura, qui a confié au musicien chanteur Badji El Bahri le soin de couper le ruban inaugural, le Studio «Ahmed-Malek» compte quatre espaces de différentes superficies, qui s'étendent sur une surface de 150 m².

Doté d'équipements numériques de dernière génération, le studio est composé d'une salle de réception, d'une régie technique de 32 pistes, d'un espace de mise en boîte pouvant accueillir une vingtaine de musiciens et d'une salle de travail et de concertation où les artistes

pourront se réunir, explique le conseiller artistique du directeur général de l'Onci, Hakim Ladjal.

Le leader du groupe «Dzair» explique que la régie technique de ce nouvel espace, qui attend d'être renforcé par l'ouverture par un autre studio «réservé, celui-là, uniquement pour les enregistrements», met à la disposition des musiciens, entre autres moyens techniques, pas moins de cinq logiciels générateurs de sons, un convertisseur d'enregistrements, écoute monitoring, compresseur de son et microphones omnidirectionnels.

La salle d'enregistrement est, quant à elle, dotée de trois batteries dont une électronique, deux amplificateurs pour guitares, solo et basse, un piano électrique, des guitares et plusieurs sortes d'instruments de percussions, entre autres.

En présence de plusieurs

artistes invités dont Kamel Maati, Fouad Ouamane, Salim Chaoui, Mohamed Rouane, Fawzi Blues, Chakib Bouzidi et du secrétaire général de la Coordination des musiciens de la wilaya d'Alger, le violoniste compositeur, Kheireddine Mkachiche, la cérémonie inaugurale a été marquée par l'intervention du directeur général de l'Onci et du premier responsable du «Village des artistes», Walid Tifoura.

«La salle Ahmed-Bey de Constantine sera très prochainement dotée d'un studio similaire à celui que nous inaugurons aujourd'hui à Alger, un projet que nous comptons reproduire également dans la ville d'Oran», a déclaré Abdallah Bougandoura, qui a évoqué la possibilité d'organiser des ateliers de formation technique dans ces studios.

L. B.

5 ans après son échec cuisant

Sean Penn applaudi avec sa fille à Cannes

Happy end pour Sean Penn. La projection de son dernier film, «Flag Day», où il joue aux côtés de sa propre fille Dylan, a été applaudie pendant plusieurs minutes en projection de gala à Cannes, tournant la page d'un échec cuisant essuyé cinq ans plus tôt sur la Croisette.

La star américaine, 60 ans, assistait à la projection de ce film, en lice pour la Palme d'Or, dont le tournage fut une affaire de famille : sa fille, présente à ses côtés à Cannes, son fils également, Hopper Jack Penn, et lui-même dans le rôle principal, ce qui est la première fois dans l'un de ses films. «On a fait confiance au scénario, avec une histoire qui pouvait nous surprendre et qui on l'espère aussi surprendra le public», avait déclaré Sean Penn à son arrivée sur le tapis rouge, avant la projection. D'une facture classique, voire conventionnelle, mais interprété avec justesse, le film est tiré d'une histoire vraie, celle d'un père, John Vogel (Sean Penn), qui vit de petits larcins et n'a pas réussi à s'occuper de l'éducation de ses enfants. Touchant, parfois pathétique, il s'essime à vouloir maintenir les apparences d'une vie réussie devant ses enfants, mais est fatalement rattrapé par son passé, comme ces créanciers qui viennent le menacer devant sa fille. Cette dernière (Dylan Penn) va tenter de se construire malgré tout, et tout faire pour retisser la relation avec son père.

R. I.

Agend'Art

Théâtre national algérien
Jusqu'au 15 juillet :

Présentation de la pièce de théâtre
«La rue des hypocrites».

Crescendo School à Blida
15 juillet à 14h30

Après avoir reçu l'écrivaine Youssa Mouloua au mois de mai dernier, le café littéraire «La ville des roses» de Crescendo organise sa deuxième rencontre littéraire avec l'écrivain journaliste Nadji Stambouli pour débattre autour de son dernier roman «Le mauvais génie».



Afghanistan

Les signes d'inquiétude se multiplient face à l'avancée des talibans

■ Un système de défense capable d'intercepter roquettes et missiles a été déployé à l'aéroport de Kaboul, voie de sortie des ressortissants étrangers d'Afghanistan, nouveau signe d'inquiétude face à l'avancée inexorable des talibans, que traduit également l'évacuation par l'Inde du personnel indien d'un consulat.

Par Mourad M.

Les talibans se sont emparés ces deux derniers mois de larges portions du territoire afghan, lors d'une offensive tous azimuts lancée début mai à la faveur du début du retrait définitif des troupes étrangères d'Afghanistan. Privées du crucial soutien aérien américain, les forces afghanes n'ont offert qu'une faible résistance.

Les forces afghanes ne contrôlent plus essentiellement que les axes principaux et les capitales provinciales, dont plusieurs sont encerclées par les insurgés, faisant craindre qu'ils n'attaquent prochainement Kaboul ou son aéroport.

Plusieurs districts de provinces voisines de Kaboul, situés dans un rayon d'une centaine de km de la capitale, sont tombés aux mains des talibans.

«Le système de défense aérienne nouvellement

installé est opérationnel à Kaboul depuis 02h00 hier matin (21h30 GMT samedi)», a indiqué le ministère afghan de l'Intérieur. «Ce système s'est avéré utile à travers le monde pour repousser les attaques de missiles et de roquettes». Le ministère n'a pas donné de détails sur le type de système déployé ou sa localisation. Mais son porte-parole, Tariq Arian, a précisé à l'AFP que le système avait été installé sur l'aéroport de Kaboul pour protéger les seules installations aéroportuaires. Le système de défense aérienne «nous a été donné par nos amis étrangers. C'est une technologie très compliquée. Pour l'heure, nos amis étrangers le font fonctionner pendant que nous acquérons les connaissances pour l'utiliser», a déclaré, lors d'une conférence de presse, Ajmal Omar Shinwari, porte-parole des forces afghanes de sécurité, sans préciser quel pays était concerné.

Au cours de ses 20 ans de

présence en Afghanistan, l'armée américaine a déployé sur ses bases plusieurs systèmes C-RAM (Contre-roquettes, artillerie et mortiers), capables de détecter et détruire les projectiles les visant, mais aussi de donner l'alerte. Ce type de système était notamment déployé sur l'immense base de Bagram, à 50 km au nord de Kaboul, restituée début juillet aux forces afghanes.

Les talibans ont à plusieurs reprises lancé des attaques à la roquette ou au mortier contre les forces gouvernementales ou étrangères et le groupe rival de l'État islamique (EI) a mené une attaque de ce type contre Kaboul en 2020. La Turquie s'est engagée à assurer la sécurité de l'aéroport de Kaboul quand l'ensemble des troupes américaines et de l'Otan auront quitté le pays, une échéance prévue d'ici le 31 août, le Président turc Recep Tayyip Erdogan indiquant vendredi qu'Ankara et Washington étaient d'accord sur les «modalités de la future prise en charge de l'aéroport par les forces turques». Inquiète des combats proches de Kandahar, l'Inde a annoncé avoir évacué le personnel indien de son consulat dans la grande ville du sud afghan.

La province de Kandahar, berceau et bastion historique des talibans, a été le théâtre d'intenses combats récemment. Les insurgés se sont emparés début juillet du district-clé de Panjwai, à



Ph. > D. R.

une quinzaine de km de la ville de Kandahar et vendredi ils ont attaqué une prison des faubourgs de la capitale provinciale avant d'être repoussés.

«Le consulat général d'Inde (à Kandahar) n'a pas été fermé. Toutefois, en raison d'intenses combats près de la ville de Kandahar, son personnel indien en a été retiré pour le moment», a fait savoir le ministère indien des Affaires étrangères. «Il s'agit d'une mesure purement temporaire, jusqu'à ce que la situation se stabilise. Le consulat continue de fonctionner grâce à son personnel local». Selon une source sécuritaire à Kaboul, une cinquantaine de membres indiens du personnel du consulat, dont six diplomates, ont été évacués de Kandahar, sans que l'on ait connaissance leur destination, Kaboul ou New Delhi.

Ces derniers jours, en raison des combats dans le nord de l'Afghanistan, la Russie a fermé son consulat à Mazar-i-Sharif, capitale de la province de Balkh et un des principaux centres urbains afghans, proche de la frontière avec l'Ouzbékistan.

Pékin a récemment conseillé à ses ressortissants de quitter le pays et a évacué 210 d'entre eux début juillet.

Hier, le porte-parole des forces afghanes de sécurité a tenté de rassurer, démentant que les talibans contrôlent 85 % du territoire afghan, comme ils l'affirment, une assertion impossible à vérifier de façon indépendante.

«Ce n'est pas vrai. Les combats se poursuivent dans la plupart des zones que les talibans disent contrôler», a affirmé M. Shinwari.

M. M.



Commentaire

Soignants

Par Fouzia Mahmoudi

En Occident, la question de la vaccination obligatoire devient de plus en plus prégnante, surtout concernant celle des soignants, alors que le nombre de cas augmente considérablement une fois encore à travers la planète. En France, si Emmanuel Macron avait, il y a plusieurs mois, tranché la question en assurant que jamais le vaccin contre le coronavirus ne serait obligatoire, plusieurs voix s'élèvent désormais pour demander que le choix de se faire vacciner ou non ne soit pas permis aux soignants. Alors que le gouvernement prépare de nouvelles annonces pour tenter de contenir le variant Delta du Covid-19, l'inquiétude monte quant au refus catégorique de certains soignants de se faire vacciner. Invité de BFMTV hier, François Bayrou, ex-allié de Macron à la présidence de 2017, a rappelé que, selon lui, la situation épidémiologique n'aurait «pas d'autre issue (...) que la vaccination obligatoire pour tout le monde». «La vaccination, c'est un traitement naturel de renforcement de l'immunité de chacun», a-t-il expliqué, soulignant que les nombreux autres vaccins existants avaient permis de sauver de nombreuses vies et d'éteindre certaines maladies. Le Haut-commissaire au Plan juge, par ailleurs, comme de la «non-assistance en personne en danger» le refus de certains soignants de se faire vacciner. Selon lui, lorsqu'un soignant travaillant dans un hôpital public se soustrait à la vaccination, il doit être «suspendu de son travail». «Qu'est-ce que vous feriez dans l'hôpital public si un chirurgien refusait de se laver les mains et de mettre des gants pour une opération ? On lui dirait "vous ne pouvez pas exercer votre métier"», argue François Bayrou. Une prise de position remarquée, alors que le premier ministre, Jean Castex, a sollicité jeudi dernier les présidents de groupes parlementaires pour recueillir leur avis sur la vaccination obligatoire des soignants. Le Parti socialiste, Les Républicains, l'UDI ou encore le Parti communiste, se sont déclarés favorables à cette idée alors que le Rassemblement National, La France Insoumise et Debout la France ont fait connaître leurs réserves. Sur BFMTV, le maire de Pau a également estimé que l'instauration d'un pass sanitaire dans les cinémas, restaurants et salles de sport paraît inéluctable. Selon lui, «il ne se passera pas trois semaines avant qu'on ait cette obligation». Évoquant le travail des restaurateurs qui «ont cessé de travailler pendant presque 18 mois», François Bayrou a insisté : «On ne va pas les condamner à abandonner leur métier parce qu'il y a des craintes infondées qui existent». Reste à voir comment le gouvernement gèrera la fronde des soignants, car alors que le secteur sanitaire manque cruellement de personnel une proposition telle que celle de Bayrou ne fera qu'affaiblir davantage un système déjà engorgé et qui ne suscite déjà plus beaucoup de vocations.

F. M.

Haïti

Qui pour diriger l'île, déjà en crise avant l'assassinat de son président ?

Un Premier ministre en partance qui déclare l'état de siège, le président du Sénat désigné par huit de ses pairs pour assurer l'intérim : l'assassinat du président d'Haïti mercredi a aggravé la crise institutionnelle dans laquelle était déjà plongé ce pays pauvre des Caraïbes depuis des mois.

Le pouvoir exécutif haïtien brutalement affaibli par le meurtre du chef de l'État a mis les deux autres – législatif et judiciaire – à l'épreuve. Jovenel Moïse n'ayant pas organisé d'élections depuis son arrivée au pouvoir en 2017, les mandats des parlementaires haïtiens sont arrivés à expiration sans que leurs successeurs soient désignés. Haïti ne compte donc plus, depuis janvier 2020 et la fin du mandat des députés et de la majorité des sénateurs, que dix représentants nationaux élus, soit le tiers du Sénat.

Et le judiciaire n'est pas beaucoup mieux loti : le gouvernement de Jovenel Moïse n'a pas

non plus proposé de juges pour remplacer les membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire dont les mandats de trois ans arrivaient à leur terme, laissant un Conseil aux rangs dégemés et dont le président est mort du Covid-19 en juin.

«Pour ce qui a trait à la Constitution, il n'y a pas de possibilité de trouver une solution (à la crise politique actuelle, NDLR) car Jovenel Moïse et son équipe avaient bien pris le soin de démanteler toutes les institutions. Que l'on se tourne vers le Parlement ou l'appareil judiciaire, il n'y a rien», résume Marie Rosy Auguste Ducena, avocate pour le Réseau national de défense des droits humains.

Quelques heures après l'assassinat, Claude Joseph, Premier ministre depuis avril, a déclaré avoir la charge des affaires courantes, décrétant notamment l'état de siège pour 15 jours, une disposition qui renforce les pouvoirs de l'exécutif.

«La Constitution est claire. Je dois organiser des élections et

transmettre le pouvoir à quel qu'un d'autre qui ait été élu», a-t-il déclaré dans un entretien diffusé samedi sur la chaîne de télévision américaine CNN.

En Haïti, la Constitution prévoit certes que le Premier ministre assure l'intérim en cas d'empêchement du président, mais Jovenel Moïse avait nommé deux jours avant sa mort un nouveau Chef du gouvernement, Ariel Henry. Cette nomination, enregistrée lundi dernier au Journal officiel, a conduit certains observateurs à remettre en question la légitimité de Claude Joseph.

Dans ce contexte, huit des dix sénateurs encore en fonctions ont signé vendredi soir une résolution offrant au président du Sénat, Joseph Lambert, le titre de président provisoire de la République.

«On ne peut pas nier que les dix sénateurs sont les dix seuls élus restants, mais il est évident qu'ils ne sont pas représentatifs de la population», critique la militante Emmanuela Douyon.



Rio de Janeiro

Rogério Ceni remplacé par Renato Gaúcho à la tête de Flamengo

L'ancien gardien de but brésilien, Rogério Ceni, a été limogé de son poste d'entraîneur de Flamengo, a annoncé, samedi, le club de Rio de Janeiro, qui l'a remplacé par Renato Gaúcho, champion de la Copa Libertadores en 2017 avec Gremio.

«Renato Gaúcho est le nouvel entraîneur de l'équipe première», a tweeté Flamengo en début de soirée, après avoir annoncé le limogage de Ceni dans la nuit de vendredi à samedi.

Selon la presse brésilienne, l'ex-gardien a été démis de ses fonctions à la suite de tensions avec des membres de la direction.

Il paie aussi le début de saison poussif du champion en titre, qui n'est que 12^e du Brasileirão après dix journées, même s'il a deux matches de retard.

Flamengo a perdu ses deux dernières rencontres en championnat, le «classico» contre Fluminense (0-1) et le choc contre l'Atlético Mineiro de Hulk

(1-2).

Arrivé sur le banc des rouges et noirs en novembre 2020, il quitte le club avec un bilan de 23 victoires, 11 matches nuls et 11 défaites en 45 matches, et trois trophées : le Championnat brésilien, la Supercoupe du Brésil et le Championnat de l'Etat de Rio.

Remplaçant de la Seleção Championne du monde en 2002, Ceni, 48 ans, détient le record du plus grand nombre de buts marqués par un gardien dans l'histoire du football (132), avec le Sao Paulo FC.

Son successeur à la tête de Flamengo est Renato Gaúcho, ancien attaquant champion national avec cette équipe en 1987. Mais il est surtout l'idole absolue du Gremio Porto Alegre, avec qui il a remporté la Copa Libertadores en 1983 en tant que joueur et en 2017 en tant qu'entraîneur.

Renato, 58 ans, avait quitté Gremio en avril dernier, après un long passage de quatre ans et demi et sept titres remportés.

Y. N.

Athlétisme/Meeting de Monaco

4^e performance de tous les temps pour Kipyegon

La Kényane Faith Kipyegon a signé vendredi, lors du meeting Ligue de diamant de Monaco, la 4^e performance de tous les temps sur 1500 m en 3 min 51 sec 07.

La championne olympique en titre échoue à seulement une seconde du record du monde de l'Éthiopienne Genzebe Dibaba (3 min 50 sec 07), établi le 17 juillet

2015 dans le même stade.

Elle en a profité pour s'offrir le scalp de la Néerlandaise Sifan Hassan, 2^e en 3 min 53 sec 60, médaillée d'or mondiale à Doha en 2019 et qui ambitionne d'effectuer un triplé historique 1500 m-5000 m-10.000 m aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-8 août).

Y. T.

Cyclisme/Algérie

Les U23 hommes en stage en Espagne

La sélection nationale des U23 messieurs a entamé vendredi un stage de préparation à Estella, en Espagne, sous la direction de l'entraîneur national Abdelbasat Hanachi, a indiqué la Fédération algérienne de cyclisme.

L'équipe nationale des U23 est composée de 10 coureurs :

Oussama Cheblaoui, Aymen Merdj, Hamza Amari, Seddik Benganif, Riadh Saidi, Hamza Meghnouch, Zaki Boudar, Youcef Fersadou, Mohamed Belabsi et Mohamed Nadjib Assal.

La première course pour la sélection est prévue pour le 18 juillet courant.

Grand Prix Erciyes-Mimar Sinan

Azzedine Lagab termine 8^e

Le cycliste algérien Azzedine Lagab est entré en 8^e position du Grand prix Erciyes - Mimar Sinan (Turquie), disputé ce samedi sur 146 km, a indiqué la Fédération algérienne de cyclisme.

Lagab est arrivé avec seulement deux petites secondes de retard sur le vainqueur, l'Américain Hoehn Alex, qui a enregistré 3h22.33

Abderrahmane Mansouri, qui s'est pointé à la 20^e place, a accusé un retard de 2mn 23sec. En revanche, Youcef Reguigi a terminé à la 67^e position.

L'équipe nationale a entamé vendredi 9 juillet son stage de préparation de trois semaines en Turquie, en prévision des prochaines échéances internationales, dont les Jeux Olympiques et les championnats du monde et les championnats arabes.

Pour rappel, Lagab et Reguigi préparent les prochains Jeux olympiques de Tokyo, prévus du 23 juillet au 8 août.

Classement des autres coureurs algériens

30 - Yacine Hamza	3h15.02
44 - Nassim Saidi	3h15.08
46 - Mohamed Amine Nehari	3h15.08
47 - Abderaouf Bengayou	3h15.08
60 - Hamza Mansouri	3h15.13
67 - Youcef Reguigi	3h15.13 (avec son club).

R. S.

Le club algérien rate sa finale face au Raja de Casablanca (2-1)

La JS Kabylie revient bredouille de Cotonou

■ En quête d'un septième trophée continental, les Algériens de la JS Kabylie ont raté l'occasion de décrocher une nouvelle étoile en s'inclinant devant les Marocains du Raja de Casablanca sur le score de 1 à 2 (mi-temps : 0-2), en finale de la Coupe de la Confédération africaine de football, disputée samedi soir au stade de l'Amitié Général-Mathieu-Kérékou de Cotonou.



Par Racim S.

C ueillis à froid en début de rencontre, en encaissant deux buts dans le premier quart d'heure de jeu par Sofiane Rahimi (4') et Ben Malango (14'), les joueurs de la JSK n'ont pas réussi à trouver les solutions offensives, notamment durant la dernière demi-heure où ils ont évolué en supériorité numérique.

Dans une finale disputée devant 12 000 spectateurs, dont une centaine d'Algériens, la défense des Canaris a été surprise dès l'entame du match par l'attaquant du Raja, Sofiane Rahimi, qui a réussi à ouvrir le score à la 5^e minute de jeu sur une passe décisive d'Omar Arjouné. Refusé, dans un premier temps pour une position de hors-jeu, le but marocain est finalement validé par l'arbitrage

vidéo et l'arbitre central sud-africain, Victor Miguel de Freitas Gomes.

Profitant des approximations de placement de la défense de la JSK, le Raja a aggravé la marque dix minutes plus tard (14') par son avant-centre congolais Ben Malango, qui signe son sixième but dans la compétition. Les joueurs de Denis Lavagne ont par la suite essayé de réagir, en obtenant deux occasions de marquer par Benchaira (17') et Oukaci (27'), mais le gardien marocain Anas Zniti est resté vigilant pour permettre à son équipe de rejoindre les vestiaires avec deux buts d'avance. Beaucoup mieux organisée avec une formation tactique (4-3-3) et l'entrée en jeu de Hamroune, la JSK a réussi à réduire le score par son attaquant vedette Zakaria Boulahia dès l'entame de la 2^e mi-temps (46'), redonnant l'espoir aux

Canaris d'égaliser, notamment après de l'expulsion d'Omar Arjouné (62').

Mais la précipitation et le manque d'expérience ont fait que la JSK ne parviendra pas à revenir au score face à une équipe marocaine solidaire en défense, qui a su garder son avantage jusqu'au coup de sifflet final.

Malgré cette défaite en finale, les coéquipiers du capitaine Réda Bensayah ont réussi à déjouer les pronostics, parvenant à atteindre le dernier stade de la compétition en réalisant un parcours presque sans faute.

De son côté, le Raja de Casablanca, détenteur du trophée à deux reprises : 2003 (ancienne formule, ndr) et 2018, succède au palmarès de la compétition à un autre club marocain le RS Berkane, qui s'était imposé en 2020 devant le FC Pyramids d'Égypte (1-0).

R. S.

Finale Copa America

L'Argentine remporte le titre face au Brésil

L'Argentine a battu les tenants du titre brésiliens 1-0, en finale de la Copa America, samedi, au stade Maracana de Rio de Janeiro, et le sextuple ballon d'or Lionel Messi a remporté son premier trophée en sélection, mettant fin à une disette de 28 ans de son pays. Le but de la victoire a été inscrit par l'ailier parisien Angel Di Maria, qui a fait trembler les filets de la Seleção avec un splendide lob à la 22^e minute de jeu.

Leo Messi, élu meilleur joueur du tournoi

Le prodige argentin Leo Messi et la star brésilienne Neymar ont été élus comme étant les meilleurs joueurs de la Copa America 2021, a annoncé, samedi, La Conmebol.

Les deux anciens coéquipiers se sont affrontés dans la nuit de samedi à dimanche (1h00 du matin) pour la grande finale de la

Copa America 2021 sur la pelouse du célèbre Maracana.

Le capitaine de l'Albiceleste est impliqué sur 9 buts de son équipe lors de cette Copa America (4 réalisations et 5 passes décisives).

Avant cette finale, le joueur avait réalisé le plus de dribbles et de passes dans le dernier tiers du terrain. Il est aussi celui qui a généré le plus d'occasions. Il a terminé quatre fois homme du match.

R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tunisie

31 migrants clandestins secourus en 24 heures

LES UNITÉS de la Garde nationale en Tunisie ont sauvé, au cours des dernières 24 heures, 31 migrants clandestins de la noyade, dans plusieurs régions du pays, et arrêté 43 personnes après avoir fait avorter plusieurs tentatives de migration irrégulière, rapporte l'agence de presse TAP, citant un communiqué du ministère tunisien de l'Intérieur.

«Les unités déployées dans les délégations de Douz (Kébil), Hazoua (Tozeur), Thala

(Kasserine) et Tabarka (Jendouba) ont arrêté vendredi 12 individus, dont un Tunisien, alors qu'ils tentaient de franchir illicitement les frontières terrestres».

«Les unités relevant du district de la Garde maritime à Sfax ont déjoué des tentatives de migration irrégulière et porté secours à 21 personnes de différentes nationalités africaines, après que leur embarcation ait pris l'eau», ajoute la même source.

B. C.

Béchar

Trois ans de prison ferme pour un trafiquant de drogue

UN HOMME âgé d'une vingtaine d'années a été condamné à trois ans de prison ferme et à une amende de 50 000 dinars pour trafic de stupéfiants à Béchar, a-t-on appris, hier, de la cellule de communication et d'orientation de la sureté de wilaya.

C'est suite à l'exploitation de renseignements policiers faisant état de la détention par un individu d'une importante quantité de drogue destinée à la revente illégalement en milieu ouvert, que les policiers des Brigades de recherches et d'investigations (BRI) ont arrêté le mis en

cause en possession de 500 grammes de kif traité, à proximité de la localité agricole de Wakda (5 km au nord de Béchar), a précisé la même source.

Comparaissant en citation directe devant la juridiction compétente, le mis en cause a été condamné à la peine susmentionnée pour détention illégale de stupéfiants, exposition dans l'intention de commercialisation illégale de drogue et contrebande à un degré de danger menaçant l'économie nationale et la santé publique, a-t-on fait savoir.

H. Y.

Sûreté d'Alger

Démantèlement d'un réseau criminel et saisie de 80 voitures volées

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de voitures et saisi 80 véhicules de différentes catégories faisant l'objet de vol ou de falsification de leurs documents administratifs, a indiqué, hier, un communiqué des mêmes services.

La Sûreté d'Alger, représentée par la police judiciaire de la circonscription administrative de Dar el Beida, a démantelé un réseau criminel composé de cinq individus, âgés entre 30 et 50 ans, spécialisé dans le vol de véhicules et de falsification de leurs documents administratifs et numéro de série, précise le communiqué.

L'opération, supervisée par le procureur de la République, s'est soldée par la saisie de 80 véhicules de différentes catégories faisant l'objet de vol ou de falsification de documents administratifs et de numéro de série.

Les mis en cause ont été déferés devant les juridictions compétentes.

Par ailleurs, les services de la sécurité publique relevant de la

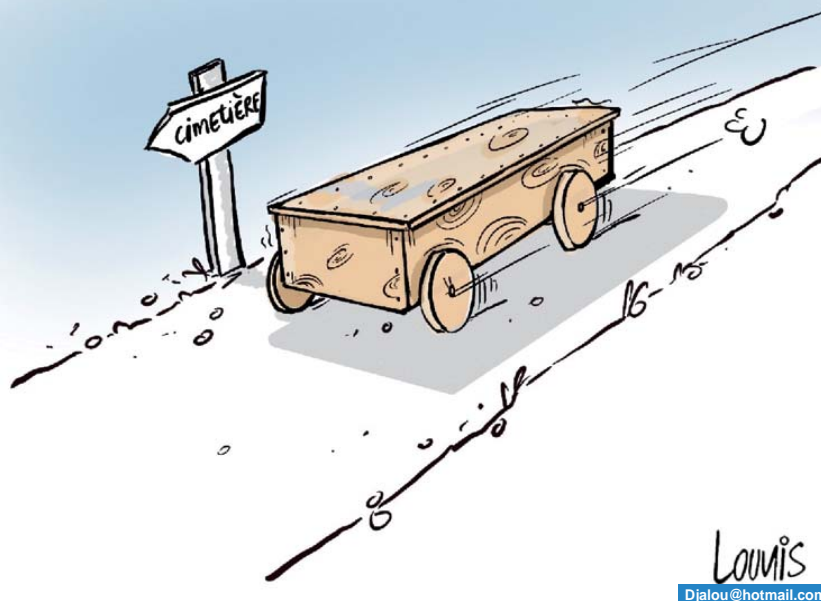
Sûreté d'Alger ont enregistré, durant la période allant du 20 juin au 3 juillet en cours, plus de 7 670 infractions et 303 délits routiers, en sus de 8 accidents de la circulation ayant fait 9 blessés.

Dans le cadre de la lutte contre les comportements routiers contraires aux règles du code de conduite et des efforts visant la réduction du nombre des accidents de la circulation au niveau de la wilaya d'Alger, notamment lors de la saison estivale, un total de 2 258 permis de conduire ont été retirés et 205 véhicules placés en fourrière en raison du stationnement anarchique, outre l'installation de sabots à 3 920 véhicules pour stationnement interdit.

La Sûreté de la wilaya d'Alger appelle les citoyens à contribuer davantage à assurer «la sécurité» notamment sur les routes, et rappelle qu'elle «met à leur disposition le numéro vert 1548, celui de secours 17, l'application Allo Chorta et sa page Facebook pour signaler toute atteinte à leur sécurité et à leurs biens».

Yanis Ch.

Les routes Algériennes



Loumis

Djalou@hotmail.com

Ancien président de la CGEA

Habib Yousfi n'est plus

■ En 1988, le défunt a été l'un des fondateurs de la CGEA qu'il a présidée pendant des années avant que sa femme, Saida Neghza, ne lui succède. «Il rejoint son créateur après un parcours riche en apports et en sacrifices (...) au service de l'économie nationale», a écrit M^{me} Neghza dans un post sur les réseaux sociaux.

Par Nassim S.

L'ancien président de la Confédération générale des entreprises algériennes (Cgea), Habib Yousfi est décédé samedi à Alger à l'âge de 92 ans, des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de la Cgea.

Né le 21 septembre 1929, le défunt a suivi des études en droit à Paris (France) et rejoint les rangs de la révolution de Libération nationale en tant que membre de la cellule de liaison de la Fédération du Front de libération nationale en France. Il a été arrêté avec un groupe de moudjahidine et placé dans plusieurs prisons françaises. Il était également membre du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (Malg) à Tanger (Maroc).

Après l'indépendance, il occupe le poste de chef de cabinet du président de la



République Ahmed Ben Bella, avant d'investir le monde des affaires à partir de 1967 en fondant une entreprise industrielle privée. En 1988, le défunt a été l'un des fondateurs de la Cgea qu'il a présidée pendant des années avant que sa femme, Saida Neghza, ne lui succède.

«Il rejoint son créateur après un parcours riche en apports et en sacrifices (...) au service de l'économie nationale», a écrit M^{me} Neghza dans un post sur les réseaux sociaux.

L'enterrement du défunt a eu lieu hier au cimetière Sidi Yahia, à Alger.

N. S.

Sonelgaz

Un système d'alerte interne pour prévenir la corruption

Le Groupe Sonelgaz œuvre à la mise en place d'un système d'alerte interne visant à prévenir la corruption et à promouvoir la déontologie, a fait savoir, hier à Alger, le Pdg du Groupe, Chahar Boulakhras.

Dans une allocution prononcée lors des travaux de la journée d'étude sur le thème «Promotion de l'intégrité dans le secteur économique», organisée par l'Organe national de prévention et de lutte contre la cor-

ruption (Onplc), en partenariat avec Sonelgaz, M. Boulakhras a expliqué que «le Groupe œuvre à la mise en place d'un système d'alerte interne, qui permet de collecter les rapports émis par les employés relatifs à l'existence de comportements ou d'attitudes contraires aux règles établies».

Le Groupe Sonelgaz travaille également au développement d'un plan de risques permettant d'identifier, d'analyser et de classer les risques de corruption

auxquels pourraient être exposé le Groupe.

Evoquant les mesures prises par le Groupe afin de consacrer l'éthique dans les activités quotidiennes de ses travailleurs et responsables, M. Boulakhras a cité l'ensemble des règles d'organisation, qui touchent en particulier les transactions, et qui ont contribué à la prévention «efficace» de certaines pratiques contraires à l'éthique et punies par la loi.

Y. N.